



## Résultats

L'étude PELAGIE a été mise en place en Bretagne en 2002 pour étudier l'impact des polluants environnementaux sur la grossesse et le développement de l'enfant.

**3421 femmes incluses  
entre 2002 et 2006**

Des questionnaires ont été envoyés au domicile des enfants lorsqu'ils ont atteint 2 ans.

**1506 enfants de 2 ans suivis**

### 6 ans **L'étude continue**

De nouveaux questionnaires sont envoyés à votre domicile pour les 6 ans de votre enfant « Pélagie ». Nous vous incitons à répondre même si vous n'avez pas pu le faire lorsque votre enfant avait 2 ans.

L'objectif est d'évaluer s'il existe un rôle des expositions à des contaminants pendant la grossesse sur la santé et la croissance des enfants.

### Autre **Résultat** Dans la prochaine lettre d'information

Les premiers résultats de l'étude de l'impact de l'exposition professionnelle aux solvants pendant la grossesse suggèrent un lien avec certaines anomalies à la naissance. D'autres analyses sont en cours afin de préciser ces résultats et leur implication.

Pour en savoir plus: visitez notre site Web

## Des traces de pesticides dans les urines

Si aujourd'hui, les pesticides sont essentiellement utilisés par le secteur agricole, ils sont également présents dans certains produits à usages professionnels (entretien des routes, voies ferrées, parcs, sites industriels) et à usage domestique (traitement des jardins et des maisons).

Une fois déposées dans notre environnement, les molécules de pesticides se déplacent et se dégradent en quelques heures, semaines ou mois. Toutefois, de nombreuses enquêtes font état régulièrement ou ponctuellement de traces de pesticides et de leurs produits de dégradation dans notre environnement: sol, air, eau des rivières, eau du robinet, air intérieur...

**A partir de l'analyse de 600 prélèvements recueillis en début de grossesse dans l'étude Pélagie, des traces de pesticides ont été décelées dans les urines.**

Deux classes de pesticides « potentiellement toxiques pour la reproduction et le développement neuropsychologique » ont fait l'objet de recherches dans les urines de 600 femmes enceintes participantes: les herbicides de la famille des triazines (atrazine et simazine) et les insecticides organophosphorés

Les résultats de l'étude Pélagie mettent en évidence de rares traces d'exposition à l'atrazine et à la simazine et, plus fréquemment, la présence de leurs formes dégradées dans les urines. Ces deux herbicides utilisés dans la culture du maïs sont interdits en France depuis fin 2003. Toutefois, leurs produits de dégradation se déplacent dans les eaux et sont encore présents dans l'environnement. Dans le monde, l'atrazine est encore actuellement un des herbicides les plus utilisés.

Des traces d'insecticides organophosphorés, et notamment de certaines formes dégradées, sont retrouvées chez la majorité des femmes. Bien que certains d'entre eux soient interdits aujourd'hui, d'autres sont utilisés sur diverses cultures et sont contenus dans quelques produits domestiques.

**Les niveaux de pesticides mesurés dans l'étude Pélagie sont inférieurs à ceux mesurés chez des femmes enceintes récemment aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.**

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les conséquences de ces niveaux faibles de pesticides sur la santé des enfants. C'est pourquoi la poursuite de l'étude Pélagie, et notamment le suivi des enfants à 6 ans, est particulièrement importante pour répondre à ces questions.

### Pour en savoir plus

Biomarqueurs urinaires d'exposition aux pesticides des femmes enceintes de la cohorte Pélagie réalisée en Bretagne, France (2002-2006). Page 23.

Article disponible sur [http://www.invs.sante.fr/beh/2009/hs160609/beh\\_bs\\_la.pdf](http://www.invs.sante.fr/beh/2009/hs160609/beh_bs_la.pdf)

### Droit d'accès aux données

Il y a 1 chance sur 5 pour que vous fassiez partie des femmes dont l'échantillon d'urine a été analysé. Ces résultats font l'objet d'analyses anonymes conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 Informatique et Liberté. Cependant, vous pouvez avoir accès aux résultats individuels vous concernant par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix qui est invité à prendre contact avec nous.

Nous remercions les familles pour le temps qu'elles continuent à consacrer à l'étude PELAGIE.